

Réunion générale c2i2e / filières

Mercredi 1^{er} février de 14 à 17 heures

29 personnes présentes, 17 filières représentées.

Objectif et cadre de la demi-journée de travail : mettre en place un référentiel opérationnel pour définir dans la pratique comment valider les différents items du c2i2e. Il s'agit de disposer d'une liste de critères en termes de comportement, de production attendue. Nous devons filière par filière repérer des activités qui pourront satisfaire à certains critères. Il faut décrire ce qui est fait actuellement et envisager les adaptations éventuelles.

Des compétences vont être validées cette année, mais il n'y aura pas de certification officielle. Le document établi en fin d'année attestera des compétences acquises et pourra permettre d'obtenir à posteriori une certification lors de la mise en oeuvre effective du C2i2e (en principe en 2007).

Les validations doivent s'appuyer sur des activités effectuées dans le cadre « normal » de la formation, en demandant le moins possible de travail supplémentaire. Ces activités figurent au plan de formation qui devront être amendés dans le cas contraire.

Les instances de l'IUFM (CSP, CA) devront en temps utile formaliser la mise en oeuvre du C2i2e et définir les conditions de sa délivrance dans le cadre du plan de formation.

Travail sur le référentiel : Il est défini que cette réunion portera exclusivement sur la partie B du référentiel et en particulier les groupes B2 et B3.

Plusieurs documents sont distribués (ils sont accessibles sur le site de l'IUFM : <http://www.aix-mrs.iufm.fr/C2i/>).

Le premier est la circulaire ministérielle du 19 décembre 2005 sur le c2i2e, dans laquelle trois points sont mis en évidence :

- dans les objectifs, « il est entendu que soient stabilisées les procédures alliant formation, évaluation, validation et certification ».
- dans le cahier des charges, « atteindre un haut niveau de formalisation » : la formalisation du processus qui allie la formation, l'évaluation et la validation doit être soumise aux instances de l'établissement
- dans le cahier des charges également, « les 18 items signalés par une étoile dans la colonne de droite du référentiel doivent être obligatoirement validés » et « parmi les 9 items restants (sans étoile), 5 au moins devront aussi être validés »

Deux autres documents de travail sont fournis : un tableau à colonnes mettant en face de chaque item une série de réflexions et propositions pratiques concernant leur prise en compte, et une ébauche de cahier des charges concernant la conception d'une séance, dans l'optique de la validation des différents items du groupe B2. Ces deux documents vont être les supports du contenu de la réunion.

Quelques points généraux :

L'idée est de partir de la réalité des filières, et de voir s'il y a lieu de faire certaines adaptations afin de se rapprocher des items du c2i2e sans créer trop de bouleversements et trop de travail supplémentaire, à la fois pour les stagiaires et pour les formateurs.

Il est nécessaire d'analyser chaque item, de définir des critères observables mais il n'est pas possible de créer une activité pour chacun d'eux ; ce serait d'ailleurs contraire à la « philosophie » du c2i2e qui doit partir des activités des stagiaires et des formations.

C'est à partir de cette réflexion qu'a été élaborée la proposition de cahier des charges concernant le bloc B2.

Travail sur les blocs B2 et B3 du référentiel

Domaine	Items ¹	Synthèse des interventions et remarques / réunion
B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage	B2.1* Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE	Les discussions lors d'une visite peuvent être prises en compte, et validées par un formateur même s'il n'y a pas eu demande formelle de validation par le stagiaire. Idem pour une problématique abordée en GFP. La validation concerne alors celui / celle qui a fait une remarque judicieuse. Il y a dans cet item une dimension de « problématisation » des TICE sans manipulation directe de l'outil. Un travail d'analyse, de formalisation du travail réalisé (séance/séquence) semble s'imposer
	B2.2* Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de classe.	Supprimer la distinction généraux / spécifiques, car le même logiciel peut être général dans une discipline et spécifique dans une autre (utilisation des cartes Cart'Ooo avec Open Office par exemple en HGE ou du tableur en mathématiques). Les compétences B2.1 et B2.2 peuvent être validées en même temps : si on utilise par exemple de manière pertinente un logiciel, c'est que l'on a réfléchi à son usage ! Un fonds de logiciels communs (gratuits ?) à une discipline est souhaité disponibles à l'IUFM et dans les établissements.
	B2.3* Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation.	Mots-clés ici : supports et médias. Ne pas confondre outils et logiciels : le vidéoprojecteur est un outil par exemple. Les ressources numériques en ligne (KNE, ENS, ...) peuvent ici être prises en compte. Cet item est plus général que le précédent, qui semble concerner surtout l'enseignant alors que ce B2.3 le verrait en rapport avec ses élèves. Voir la proposition de cahier des charges. Il est question ici de « séquence », c'est une approche plus globale, plus vaste que celle d'une séance. A l'issue de cet échange, l'ébauche de cahier des charges (domaine B2) est abordé. Il est proposé d'établir des séances d'apprentissage permettant de « valider le B2i ». Il est demandé dans une filière quels sont les formateurs qui feront cette mise en œuvre (à part un ou deux).
	B2.4 Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication.	Abordé en partie. Concerne la diversité des publics (pédagogie différenciée), et les règles (élémentaires) de la communication (par exemple ne pas trop mettre de texte dans un diaporama, choisir des lettres assez grosses et un bon contraste texte – fond). Il s'agit de différencier les documents (documents de remédiation) et les parcours. On peut envisager de créer un document « papier » (fiche de tâche, questionnaire, ...) en complément du document fabriqué avec les TICE. Ce qui peut être une « solution de secours » si un problème technique venait à se poser. (item B3.5)
B 3 Mise en œuvre pédagogique (avoir en tête les problèmes liés à la disponibilité du matériel dans les établissements)	B3 1* . Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : - travail collectif, individualisé, en petits groupes, - recherche documentaire.	Cet item fait écho (lien) avec le B2.4 dans l'optique du travail individualisé. Il introduit la notion de recherche documentaire. On peut, pour le traiter, recourir éventuellement à une étude de cas (travail réalisé par exemple par un autre stagiaire, et sur lequel on réagit), ou recourir à un « cas d'école » présenté lors d'un GFP. Il est possible de demander un scénario très précis, très détaillé : comment il va gérer tel point, comment intervenir pour débloquer un élève, etc. Ou simplement faire confiance à la bonne foi du stagiaire dans son document joint en appui de sa demande de validation (?).
	B3 2* . Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours.	A valider « à minima », car une séquence bien conçue introduisant les TICE se doit de prendre en compte ces paramètres. Doit-on faire la distinction entre séance et séquence (pouvant regrouper plusieurs séances) ? Il n'est pas évident de quitter les ordinateurs pour changer d'activité, et le travail peut ne pas être que chronologique. Revenir à une projection au vidéoprojecteur peut recentrer l'attention. De toutes façons, cette préoccupation d'alternance doit apparaître. Cela peut se trouver par exemple dans un compte-rendu d'évaluation par un PCP (cette dimension devant pour l'avenir être prise en compte dans la formation de ces derniers).

1 Ceux grisés et marqués d'une étoile* sont obligatoires

<p>B3 3*. Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance</p>	<p>On peut considérer cet item comme la mise en œuvre du B2.4.</p> <p><i>Pour ce domaine B3, la notion de scénario « anticipatoire » est avancée. Ce qui permettrait de résoudre pour partie (dans quelle mesure ?) les difficultés de mise en oeuvre sur les lieux de stage.</i></p>
<p>B3 4. Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information.</p>	<p>Dimension nouvelle : production par les élèves. Cet item rappelle le B1.3, il en est une suite, dans l'idée de production et de recherche d'informations. Peut-on prévoir un dispositif général, transversal à l'IUFM dans le cadre de la formation générale et commune ou doit-on considérer qu'il y a en plus une spécificité disciplinaire pour ces travaux ?</p>
<p>B3 5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.</p>	<p>Doit être un souci permanent car il correspond à un obstacle très fort à l'intégration des TIC dans les pratiques. Quelles réactions ? Quel scénario alternatif ?</p>

Poursuite du travail

Il semble nécessaire de compléter le tableau vierge fourni aux correspondants C2i2e à la lumière du travail réalisé le 1er février.

Il est nécessaire que chaque filière :

- 1) décrive les formations et les activités menées à partir d'exemples concrets développés (travail en GFP à partir d'une production déposée par exemple ou autre en précisant la chaîne qui va de la formation ou de l'activité à l'attestation)
- 2) Indique qui validera tel ou tel item et selon quelles modalités **en précisant notamment les critères retenus.**

Des réunions entre correspondant c2i2e de la filière, formateurs de la filière et (si nécessaire) formateurs TICE devraient se tenir dans cet objectif.

Des micro-formations peuvent être organisées sur chaque site pour prendre en main l'outil de suivi des compétences (déclaration des stagiaires, attestation des formateurs). Contacter la responsable du FRETIC sur votre site ou Bernard Catino (b.catino@aix-mrs.iufm.fr)

Une nouvelle demi-journée de formation est prévue fin mars pour permettre aux filières de présenter leur travaux et dispositif d'évaluation et d'envisager les harmonisations nécessaires. L'attestation de compétences devrait pouvoir être communiquée aux commissions de validation. En cas d'impossibilité, l'attestation de compétences pourra être effectuée jusqu'à la mi-juin environ.

A la fin de l'année scolaire, il sera demandé à chaque filière de produire un référentiel opérationnel qui devra mentionner pour chaque item la formation et les activités proposées aux stagiaires ainsi que les modalités et critères de validation. Il ressemblera au document mentionné ci-dessus mais devra être complet et validé par les instances de la filière. Il servira de référence pour l'année 2006-2007.

Il nous paraît intéressant de réfléchir à un document de type « feuille de route » qui permettrait aux stagiaires de se repérer quant aux activités attendues et aux formations proposées par rapport à chaque item ou domaine de compétence.